

MONTLHÉRY

Montlhéry lance sa mutuelle communale

La signature de partenariat entre la municipalité et le président de Nuoma Mutuelle s'est effectuée le mardi 23 juin, en préambule d'une réunion publique.

« Protéger tous les habitants et les habitantes en leur proposant une meilleure prise en charge de leurs frais médicaux, tout en préservant le pouvoir d'achat. » Telle est l'ambition de la commune de Montlhéry qui a officialisé l'instauration de sa mutuelle communale en partenariat avec la mutuelle Nuoma, sélectionnée par l'équipe municipale et notamment Colette



Le partenariat a été signé au centre culturel Michel-Spiral.

Trunsard, adjointe au maire en charge des Affaires sociales et de l'emploi. L'occasion donc, pour l'ensemble des habitants, de bénéficier d'une couverture santé à des tarifs négociés,

sans limite d'âge ni de revenus.

**Un tarif viager
dès 66 ans**

Mardi 23 mai, Claude Pons, maire de Montlhéry et Gilles

Barrière, président de la mutuelle Nuoma, ont officiellement signé le partenariat liant les deux entités. Une séance qui s'est déroulée au centre culturel Michel-Spiral en préambule d'une réunion publique dédiée à la présentation des prestations proposées par la mutuelle communale.

A ce sujet, la mutuelle Nuoma se démarque notamment par son modèle pour les seniors, avec un tarif viager dès 66 ans (entraînant l'absence d'augmentation de la cotisation liée à l'âge à partir de cette date), des frais de gestion à 12,5 % ou encore un taux de redistribution de 85 % des cotisations dans les prestations pour les

adhérents.

A souligner que Nuoma mutuelle est déjà partenaire de six autres villes essonniennes dans le cadre d'un système de mutuelle communale, la première d'entre elles ayant été Olainville en 2018.

Les personnes intéressées par l'offre peuvent se rendre à la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS), sur rendez-vous, aux dates de permanences établies par la mutuelle. Les prochaines permanences se tiendront les jeudis 8 et 22 juin ainsi que le jeudi 6 juillet. Des informations complémentaires sont également disponibles en appelant le 08.05.03.71.10.

■ Robin Lange